



Conseil économique et social

Distr. générale
11 mai 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022

23 juillet 2021-22 juillet 2022

Point 19 b) de l'ordre du jour

Questions sociales et questions relatives aux droits humains : développement social

Un monde digne des enfants

Note du Secrétariat

1. À la session extraordinaire consacrée aux enfants, que l'Assemblée générale a tenue en 2002, les délégations de 190 pays ont adopté la Déclaration et le Plan d'action intitulés « Un monde digne des enfants » (résolution [S-27/2](#), annexe), dans lesquels les gouvernements ont pris l'engagement d'atteindre une série d'objectifs et de cibles spécifiques, assortis de délais et mesurables, en faveur des enfants et des jeunes, l'accent étant mis sur : a) la promotion d'une existence saine ; b) l'offre d'un enseignement de qualité ; c) la protection des enfants contre la maltraitance, l'exploitation et la violence ; d) la lutte contre le VIH/sida.
2. Le rapport du Secrétaire général sur un monde digne des enfants, qui fait suite aux textes issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, a, jusqu'en 2020, été présenté chaque année à la Troisième Commission de l'Assemblée générale. Dans sa résolution [76/147](#), l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui soumettre, ainsi qu'au Conseil économique et social, un rapport biennal portant en particulier sur la question des enfants et des objectifs de développement durable, compte tenu des liens qui existent entre la réalisation des droits des enfants et la concrétisation des objectifs de développement durable.
3. C'est la première fois que le mandat prescrit comprend la présentation du rapport au Conseil économique et social, en sus de l'Assemblée générale, et que le rapport est rédigé dans le cadre de ce cycle désormais biennal. Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau processus, le rapport ne sera pas prêt à temps pour être soumis au Conseil lors de sa session de 2022. Il sera toutefois soumis à temps à l'Assemblée pour qu'elle l'examine à sa soixante-dix-septième session.

